



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Travaux de réalisation d'un mur de clôture pour l'école Jean Aicard
Type de marché	Travaux
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	453340000 - 4534200 - 34928200

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-1 du CMP
Allotissement	non
Critères d'attribution retenus	1-Prix des prestations 40% 2-Valeur Technique 55% <i>Méthodologie proposée par l'entreprise pour l'exécution des travaux 40%</i> <i>Moyens humains mis en œuvre dans le cadre du chantier 5%</i> <i>Qualité des matériaux employés pour les travaux (jugés au vu des échantillons) 5%</i> 3-Délai global d'exécution des travaux (toutes tranches confondues) 5%

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Nombre d'offres reçues

2

Date d'attribution

18/08/2014

Nom et adresse du titulaire

ETS 83 - 418 Chemin de la Sibonne - 83220 LE PRADET

Montant final du marché ou du lot attribué

Tranche ferme : 44 610,00 € HT - TC 1 : 1 450,00 € HT - TC 2 : 37 320,00 € HT - TC 3 : 34 350,00 € HT

Numéro du contrat

2014PA15

Sous-traitance déclarée

non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

18/09/2014

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.